



A Lourdes, nous sommes invités à partager un geste de salutation fraternelle, dans la grâce de la rencontre de Marie avec Bernadette « Elle me regardait comme une personne qui parle à une autre personne »



LCE 54 – 55 – 88
Sœur Danièle Deutscher
Congrégation des Sœurs de l'Alliance
4 chemin de Prébois 54000 Nancy
Tél : 06.70.10.29.59 – lce54@orange.fr



Pèlerinage Lourdes 2019

Délégation 54 – 55 – 88



«  'est parce que j'étais la plus ignorante que la Vierge m'a choisie... »

Cher Ami, Chère Amie

2019 : Année Bernadette

Lourdes célèbre le jubilé de sa naissance, le dimanche 7 janvier 1844 (175 ans) et son départ au ciel, le 16 avril 1879 (140 ans)

Le pèlerinage de septembre nous conduira à Nevers, devant la châsse où repose le corps de Bernadette. Elle est entrée chez les Sœurs de la Charité de Nevers en juillet 1866 où elle prend le nom de Sœur Marie-Bernard à sa prise d'habit. Elle reste au couvent de Nevers après sa profession religieuse, elle est adjointe en qualité d'aide-infirmière. Une aide-infirmière qui se transformera souvent en malade. La mère générale avait répondu à l'évêque qui s'était inquiété de l'affectation de Bernadette : « nous sommes embarrassées, elle n'est bonne à rien ».

Marie avait bien prévenu Bernadette « je ne vous promets pas d'être heureuse dans ce monde, mais dans l'autre ».

Son chemin continuant, ce qui s'était passé à Lourdes : ce serait la voie de la prière, de la souffrance, du silence, de l'abnégation. Bernadette se donnait à Dieu de tout son cœur. Elle ne retournera jamais à Lourdes mais « elle était demeurée attachée au rocher de Massabielle ».

Elle ne s'est jamais départie de son franc-parler en toutes circonstances, devant quiconque. Ainsi, à son curé, l'abbé Peyramale, elle dit début mars « je ne suis pas chargée de vous faire croire... je suis chargée de vous le dire ».

Humble, elle « encaisse » les humiliations sans aucun mouvement d'amour propre.

Heureux les pauvres, le Royaume des Cieux est à eux ».

Avant le pèlerinage, il serait bon de lire ou relire la vie de Bernadette.

*Père Jean-Marie Perrin
Aumonier délégation 54-55-88*

Le prochain pèlerinage se déroulera du 18 au 21 septembre. Il sera présidé par Mgr Jean-Christophe Lagleize, Evêque de Metz. L'animation musicale sera assurée par Steeve Gernez. La conférence médicale pour le Professeur Jean-Luc Verhaeghe.

Ce pèlerinage s'adresse à tous ceux (adultes et enfants) qui sont concernés par la maladie, qu'ils soient touchés personnellement ou à travers l'histoire d'un proche.

En ce 34^{ème} pèlerinage de Lourdes Cancer Espérance, chaque jour nous méditerons un thème :

- Mercredi : On est tous pauvres de quelque chose.
On a tous quelque chose à donner même si on est pauvre
- Jeudi : Accepter de se laisser dépouiller, désencombrer
S'ouvrir à d'autres richesses avec une certaine liberté intérieure
- Vendredi : Quand le Seigneur passe, nous sommes tous concernés
Il nous rejoint particulièrement sur un chemin de bonheur au goût de source, qu'il nous faut partager
- Samedi : Un pèlerin ne peut revenir chez lui comme il est venu
Nous avons tous une mission à vivre

Avant de partir en pèlerinage, nous aurons la joie de nous retrouver et d'accueillir les nouveaux pèlerins le samedi 31 août à Bernécourt ; Nous en profiterons pour vous donner les derniers renseignements et le dossier pèlerin. Cette rencontre permettra aux nouveaux de faire connaissance. Vous êtes tous cordialement invités à y participer que vous veniez ou non au pèlerinage.



Pour notre délégation, le départ aura lieu le lundi 16 septembre 2019 à 6h45 chez les Sœurs de l'Alliance – 4, chemin de Prébois – Nancy. Le retour est prévu le dimanche 22 septembre aux environs de 16h30. Les personnes qui désirent prendre le car au péage de Colombey-les-Belles, devront le signaler lors de l'inscription.

Vous aurez la possibilité de garer les voitures chez les Sœurs de l'Alliance.

Le trajet s'effectuera dans un car grand confort de 55 places. En cours de route, nous logerons à l'aller et au retour à Clermont-Ferrand (hôtel Ibis).

A Lourdes, nous serons hébergé à l'hôtel National***. Nous y arriverons le mardi 17 septembre aux environs de 16h/17h.

Le lundi 16 septembre, une halte est prévue à l'espace Sainte-Bernadette à Nevers. Nous y prendrons le déjeuner qui sera suivi d'une visite guidée.

Coût du pèlerinage

Séjour à Lourdes (personne prenant le car ou se rendant par leurs propres moyens à Lourdes) :

Chambre double :	235 €
Chambre individuelle :	315 €

Ce prix inclut les 25 € de frais d'inscription (livret du pèlerin, participation sanctuaire, assurances...) non remboursable en cas de désistement pour quelque cause que ce soit.

Pour les personnes empruntant le car (car+repas en cours de route+visite espace Bernadette Nevers+hôtel Clermont-Ferrand), le coût est estimé à :

Base 35 personnes :	290 €
Base 40 personnes :	272 €
Base 45 personnes :	259 €

Pour les trajets, le nombre de chambres individuelles est limité. Le coût supplémentaire s'élève à 61 €.

Comme vous pouvez le constater, plus nous serons nombreux, moins le coût sera élevé. N'hésitez pas à faire connaître ce beau pèlerinage qui apporte à chacun tant de paix, de force et de joie.

Toute personne participant au pèlerinage doit être à jour de son adhésion (20 € pour l'année 2019).

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription et une fiche de renseignements. Ces documents sont à renvoyés à la trésorière (Marie-Jeanne Defer – 25 rue du Maréchal Oudinot 54000 Nancy) accompagné d'un chèque de 231 € ou 315 € (chambre individuelle) représentant le paiement du séjour à Lourdes auquel il faut ajouter 20 € pour les personnes qui n'ont pas réglé la cotisation d'adhésion pour l'année 2019. Ce chèque devra nous parvenir avant le 8 juin. Pour les nouveaux, merci de bien vouloir joindre une photo d'identité.

Pour les personnes voyageant par le car, un deuxième acompte d'un montant de 200 € devra être versé avant le 10 août, le solde sera réglé le 31 août (le montant vous sera communiqué suivant le nombre de personnes voyageant par le car).

Lors de l'inscription, les personnes atteintes du cancer ou ayant une pathologie particulière qu'il soit à l'Accueil Notre Dame ou dans les hôtels doivent demander un dossier médical à faire remplir par son médecin traitant. Ce dossier sera envoyé sous pli confidentiel à la déléguée qui le transmettra au médecin responsable du pèlerinage. Le dossier médical sera détruit à la fin du pèlerinage et ne pourra être ouvert que par un médecin en cas de problème. Chaque pèlerin doit indiquer le numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence. Merci de bien vouloir respecter ces consignes très importantes pour le bon déroulement du pèlerinage.

Lors du pèlerinage les personnes qui le souhaitent pourront recevoir le sacrement de l'onction des malades. Il convient de nous l'indiquer sur la fiche de renseignement ou au plus tard le 1^{er} septembre.